

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS

Saison 2025 - 2026

Je soussigné(e),
agissant en qualité de parent/tuteur légal de,
né(e) le, et licencié(e) au club de boxe anglaise Dijon Boxe,
reconnais par la présente que :

1. J'autorise mon enfant à quitter seul(e) la salle d'entraînement du club de boxe à l'issue des séances, sans la présence d'un adulte responsable.

2. Je dégage pleinement de toute responsabilité le club de boxe Dijon Boxe, ses dirigeants, encadrants et bénévoles en cas d'incident ou d'accident survenant une fois mon enfant sorti des locaux du club.

3. Je reconnais avoir été informé(e) des risques potentiels liés au fait que mon enfant quitte seul(e) la salle, et j'accepte cette responsabilité.

4. Cette autorisation est valable pour toute la saison sportive 2025/2026 et ne pourra être révoquée que par un courrier écrit de la part du responsable légal adressé au club.

Fait à Dijon, le

Signature